

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**

Comité syndical du 25 juin 2026

Nombre de membres : • En exercice : 18 • Qui ont pris part à la délibération : 16	L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, à neuf heures trente, le Comité Syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Occitanie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 15 juin 2026	Etaient présents : Pour la C/C Sidobre Vals et Plateaux : Christine BERNOT, Patrick CHAPEAU, Jean-Claude GUIRAUD, Gérard MAYNADIER (représente Gilles COMBES), Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Alain RICARD et Astrid SEGUIER. Pour la C/C du Haut-Languedoc : Marie-Hélène BONNET (représente André CABROL), Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Pierre ESCANDE, Jacqueline GRANIER, Gorette RAYNAUD, Jim RONEZ et Daniel VIDAL. Absents excusés : André CABROL (représenté par Marie-Hélène BONNET), Gilles COMBES (représenté par Gérard MAYNADIER), Didier GAVALDA, Françoise PONS. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ a été désignée secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-22 – Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 1411-5,

Monsieur le Président du PETR rappelle à l'Assemblée que le CGCT prévoit la mise en place d'une commission d'appel d'offres (CAO). Elle comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics (Président) ou son représentant, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Ces membres sont élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, par scrutin de liste.

Alain CABROL et Jean-Claude GUIRAUD sont désignés assesseurs pour l'élection.

L'unique liste de titulaires déposée est la suivante :

Robert BOUSQUET,
Brigitte PAILHE-FERNANDEZ,
Jacqueline GRANIER,
Alain RICARD,
Gérard MAYNADIER.

Il a été procédé au vote à scrutin secret ainsi qu'au dépouillement.

Siège à pourvoir : 5

Suffrages exprimés : 16

Nombre de voix obtenus par la liste présentée : 16

Les membres sont élus à l'unanimité.

L'unique liste de suppléants déposée est la suivante :

Jean-Claude GUIRAUD,
Marie-Hélène BONNET,
Astrid SEGUIER,
Pierre ESCANDE,
Jim RONEZ.

Il a été procédé au vote à scrutin secret ainsi qu'au dépouillement.

Siège à pourvoir : 5

Suffrages exprimés : 16

Nombre de voix obtenus par la liste présentée : 16

Les membres sont élus à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 25 juin 2026.

Le Président,
Daniel MDAL



La Secrétaire de séance,
Brigitte PAILHE-FERNANDEZ

